



## Déclaration liminaire de la FSU au CDEN du Calvados du 10 avril 2020.

Monsieur le Préfet,

La crise sanitaire que nous traversons est d'une gravité extrême. Les agent.e.s de la Fonction publique sont particulièrement mobilisé-es, leur engagement et leur disponibilité dans l'effort collectif sont importants et ce malgré les difficultés matérielles qu'ils et elles rencontrent pour faire correctement leur travail. Conscient-es de leur responsabilité, les personnels mettent tout en œuvre pour assurer la continuité du service public avec les outils dont ils et elles disposent. Cet engagement est d'autant plus remarquable qu'il vient après trois années d'attaques fortes du gouvernement contre la Fonction publique et en particulier les personnels de l'éducation nationale : une rénovation du dialogue social qui détruit le paritarisme, la réduction du nombre de fonctionnaires, le renforcement de la rémunération au mérite sans véritable revalorisation pour l'ensemble des personnels dont le point d'indice reste gelé.

Il est temps d'en finir avec les logiques de profit qui ont guidé les politiques austéritaires et la privatisation de pans entiers des services publics. Les restrictions budgétaires au nom de la diminution des dépenses publiques et du poids de la dette sont à mettre en parallèle avec les sommes faramineuses qui vont être engagées par l'État pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. L'ampleur de cette crise est aussi le résultat d'un choix de société.

Cette crise montre au grand jour la nécessité d'une fonction publique renforcée et revalorisée que n'a de cesse de rappeler la FSU. Pourtant depuis trois ans maintenant les préparations de rentrée se succèdent et continuellement notre département subit des suppressions de postes.

La FSU a demandé par courrier, au premier ministre le 21 mars dernier, un report des opérations de carte scolaire et un moratoire afin de permettre un échange serein de l'ensemble de la communauté éducative. Dans la continuité des annonces du ministre de l'éducation nationale sur les mesures de suppressions de classes dans le premier degré nous demandons à ce qu'il n'y ait aucune suppression de postes dans le second degré. Notre académie vient de recevoir une enveloppe supplémentaire pour le premier degré afin de mettre en œuvre les dispositions ministérielles. Ces dernières ne doivent pour la FSU, en aucun cas se faire au détriment d'autres poste budgétaires (décharges de directeur, brigades, dispositifs dédoublés...). En effet la crise extraordinaire que nous subissons démontre, s'il en était encore besoin, la nécessité de plus et de mieux d'école et ce particulièrement pour les élèves les plus fragiles.